

Plan de communication – Transition bas carbone

Les documents essentiels se trouvent sur notre site internet : Notre politique, le plan d'action, les flux énergétiques, la liste de nos mesures et notre certificat.

Dans une démarche d'amélioration continue et de transparence, l'organisation s'engage pleinement dans la transition bas carbone. Elle a réalisé son premier bilan carbone en 2023, suivi du bilan carbone 2024 désormais disponible. Ces analyses permettent de comprendre l'évolution des émissions, d'identifier les leviers d'action prioritaires et d'inscrire ces efforts dans un programme plus large de décarbonation aligné avec les principes ESG.

L'objectif de la communication est de mobiliser l'ensemble des parties prenantes en expliquant clairement les actions entreprises, en partageant les progrès réalisés et en valorisant les initiatives menées, tout en assurant une transparence totale vis-à-vis des orientations stratégiques. En interne, la communication vise à informer et rassurer les collaborateurs, à renforcer leur adhésion et à encourager l'innovation collective.

Les parties prenantes concernées sont variées : employés, équipes opérationnelles, managers, direction, représentation du personnel, mais également clients, fournisseurs, sous-traitants, services publics, organisations sectorielles, ONG, médias et actionnaires. La communication vise ainsi à assurer une transparence complète sur les choix et actions environnementales.

Plusieurs documents ont été actualisés pour accompagner la mise en œuvre de la politique et du plan d'action CO₂ : la politique de réduction énergétique, les objectifs et plans de réduction des émissions, le suivi des actions, l'empreinte carbone globale, la stratégie ESG, le certificat de performance CO₂ ainsi que les informations liées aux systèmes de certification. Ces documents assurent une information fiable, mesurable et alignée sur les engagements.

Le message central repose sur la transparence des résultats, la mise en œuvre d'un plan d'action structuré et la valorisation des initiatives démontrant l'engagement constant de l'organisation dans la transition bas carbone. Pour assurer une diffusion efficace, différents canaux de communication sont mobilisés : site web, newsletters, réseaux sociaux, présentations, portails de certification et communications directes.

La communication est pensée pour être régulière, claire et structurée. Elle inclut également une action spécifique : la communication sur les projets à attribution préférentielle au moins tous les deux mois, permettant de tenir informés les acteurs concernés des avancées, des émissions associées et des démarches d'amélioration continue propres à ces projets.

Les responsabilités sont réparties entre les responsables ESG ou HSE, l'équipe communication, la direction, la représentation du personnel et les experts techniques, ainsi que les personnes clés. Ces dernières sont identifiées pour leur expertise ou leur rôle stratégique (énergie, achats, mobilité, production, déchets...) et contribuent activement au suivi opérationnel des actions, à l'alimentation des données, à la cohérence du reporting et à la recherche de partenariats.

Le plan annuel prévoit des publications majeures entre décembre et février, un suivi régulier via newsletters et séances d'information tout au long de l'année ainsi que des mises à jour du suivi carbone en milieu et en fin d'année. Ce dispositif global assure une communication transparente, structurée et alignée sur les engagements climatiques de l'organisation, tout en soutenant sa crédibilité et son ambition bas carbone.